



Séance du lundi 25 mars 2019

Date de la convocation: 19/03/2019

Date d'affichage de la convocation : 19/03/2019

Membres en exercice : 10	<i>L'an deux mille dix-neuf et le vingt-cinq mars 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire</i>
Présents : 8	Présents : Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD,
Votants: 8	Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE
Pour: 8	Représentés: Geneviève FOUCONNIER
Secrétaire de séance: MASSEY Laurence	Excusés: Guy CLARAC
	Absents:

Objet: Vote du compte administratif - preneron - DE_2019_008

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Guy FAVAREL

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Jean-Claude CASSAGNE après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		45 219.95		99 964.26		145 184.21
Opérations exercice	384 216.03	252 478.24	68 303.39	84 685.45	452 519.42	337 163.69
Total	384 216.03	297 698.19	68 303.39	184 649.71	452 519.42	482 347.90
Résultat de clôture	86 517.84			116 346.32		29 828.48
Restes à réaliser						
Total cumulé	86 517.84			116 346.32		29 828.48
Résultat définitif	86 517.84			116 346.32		29 828.48

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à PRENERON, les jour, mois et an que dessus.

Le 1er adjoint, Jean-Claude CASSAGNE

Date réception Préfecture
et publication le 26/03/2019